

## **Compte-rendu rencontre M.Gratadour – 2 avril 2019**

Des représentants du SNUipp-FSU des trois départements ont rencontré Max Gratadour, doyen des inspecteurs de l'éducation nationale et conseiller de la rectrice pour le 1<sup>er</sup> degré. Cette rencontre a pour but de recueillir les remontées du terrain et de faire le bilan du suivi des stagiaires. Elle sera suivie d'une intersyndicale qui aura lieu courant mai.

### **✓ Questions diverses.**

Le SNUipp-FSU indique que les PESA ont bien vécu leur année. Ils ont apprécié les repères de progressivité. Les EMF ont été bienveillants. La promotion est plus sereine et plus apaisée que les années précédentes. M. Gratadour partage ce constat et remercie le travail conjoint avec les organisations syndicales qui est à l'origine de ce résultat.

### **✓ Stage d'immersion fin juin**

Certains EMF conjointement avec les PESA ne sont pas convaincus par le stage d'immersion prévu fin juin. Effectivement, la période est peu propice aux apprentissages et à l'observation d'une classe en général. Ceux-ci ont proposé par la voix du SNUipp-FSU que cette semaine d'immersion soit remplacée par un stage « préparer sa rentrée » à l'ESPE sur la même période. M. Gratadour retient cette idée qu'il trouve très intéressante. Il propose qu'elle soit programmée sur les jours de présence ESPE et dispensée par les EMF et CPC. Cette proposition ne serait pas applicable cette année, compte-tenu de l'année déjà bien avancée. Mais il garde l'idée pour l'année prochaine. Il est, pour lui, compliqué d'effectuer cette immersion plus tôt dans l'année compte tenu de l'offre de formation dense de l'ESPE et des examens ainsi que les obligations d'accueils et de suivis des PESA et des M1 par les EMF.

### **✓ Concertations préparation de classe PESA-EMF**

Les PESA souhaiteraient avoir plus de moments de concertation avec les EMF et professeurs d'ESPE pour de l'aide à la préparation de classe.

M. Gratadour indique qu'il y a déjà 3 mercredis prévus pour cette préparation et qu'il serait difficile de prévoir d'autres moments dans la plaquette. Il annonce, vouloir proposer à l'ESPE de prévoir un peu plus de temps sur la préparation de classe que sur l'analyse réflexive.

Le SNUipp-FSU regrette que les tuteurs ESPE ne soient pas présents sur ces mercredis, puisqu'ils ne sont pas payés pour ces moments. Il serait pourtant intéressant que ces échanges se fassent à 3 voix.

M. Gratadour regrette également que l'Université ne laisse pas toujours l'opportunité aux tuteurs de se rendre à ses temps de concertation qui ne font pas partie de leurs obligations de service à l'Université. Ce n'est pas la première année où ce constat est fait et il redemandera à l'ESPE leur présence sur ces mercredis. Cependant, M. Gratadour se réjouit de la présence des tuteurs ESPE à l'entretien de régulation-

### **✓ Visites conjointes**

Le SNUipp-FSU indique que les visites conjointes EMF-tuteur ESPE sont très bénéfiques autant pour les PESA que pour les formateurs. M. Gratadour partage cette opinion et indique qu'elles doivent se poursuivre. Il continuera de défendre deux visites conjointes dans l'année pour chaque PESA.

### **✓ Formation continue EMF**

Les EMF demandent à bénéficier de la formation continue. Ils regrettent (en Creuse) de ne pas avoir pu bénéficier de la webdiffusion.

M. Gratadour présente ce nouveau dispositif. Le déroulement étant le suivant, proposé sur une journée :

- Assister à une conférence pré enregistrée
- Animation atelier-débat avec l'IEN
- Nouvelle web diffusion pour répondre à des problématiques

Ce dispositif est proposé par la DGESCO et porte sur différents thèmes. Deux sessions de webdiffusion ont été proposées jusqu'à aujourd'hui. Une sur le thème « la maternelle » et une autre sur le thème « art et culture ».

Dans la Creuse, Mme Garrigue Sacher avait la charge de cette formation. Malheureusement, elle a été obligée de participer à une autre formation à Paris sur le temps dédié à la deuxième webdiffusion prévue, par conséquent la session n'a pas pu avoir lieu en Creuse. L'IA-DASEN de la Creuse a donc décidé, sur les conseils du doyen des IEN qui tentait alors de mutualiser la webdiffusion sur Limoges, d'inviter, plutôt que de convoquer, les EMF à participer à la session programmée à Limoges engendrant ainsi la perte des remboursements des frais.

L'année prochaine, M. Gratadour aimerait l'intégrer aux animations pédagogiques et l'ouvrir à tous si le programme est calé en septembre par l'ESEN de Poitiers et la DGESCO.

#### ✓ **Espace de travail pour EMF (Creuse)**

Les EMF creusois ont indiqué qu'ils aimeraient avoir un espace de travail dédié pour leur décharge, à l'ESPE par exemple. En effet, ils sont obligés de se positionner dans le hall de l'école, propice aux passages et interruptions fréquents.

M. Gratadour émet un bémol : les locaux de l'ESPE sont la propriété de l'Université. L'Université pourrait demander un dédommagement. Il serait peut-être possible de faire une demande gracieuse. Ce lieu pourrait être partagé avec les CPC et devenir ainsi un lieu ressource.

#### ✓ **Emplois du temps des PESA**

Le SNUipp-FSU demande à avoir accès aux emplois du temps des PESA lorsqu'ils sont à l'ESPE. En effet, l'accès est bloqué par un mot de passe. Les représentants du personnel sont donc obligés de contacter directement les PESA pour pouvoir les rencontrer, ce qui n'est pas toujours possible.

Le SNUipp-FSU87 indique que les PESA ont été difficiles à rencontrer cette année du fait de la scission du groupe sur deux temps hebdomadaires différents. Il a été difficile de créer du lien entre ces deux groupes.

M. Gratadour regrette aussi cette situation qu'il partage. Il va faire remonter la demande, demande également faite par les autres organisations syndicales.

#### ✓ **Congé maternité et prolongation**

Le SNUipp-FSU remercie M. Gratadour de la réponse qui a été faite aux PESA en congé maternité et de ce fait, impactées par une prolongation.

M. Gratadour indique qu'une PESA prolongée pour congé maternité peut participer au mouvement à condition d'avoir le M2. Si elle ne remplit pas cette condition, elle garde le bénéfice de la titularisation avec format stagiaire pour finir son M2. Elle n'a plus de suivi pour son mi-temps en service d'enseignement. Mais elle peut faire appel au CPC si besoin. C'est une organisation transitoire le temps d'obtenir le master. L'information va être envoyée au DSDEN.

La grande majorité des prolongées pour congé maternité sont titulaires de leur M2.

Les prolongations pour arrêt maladie obéissent aux mêmes règles.

La titularisation étant annulée si le jury prononce un avis de renouvellement ou un licenciement.

#### ✓ **APC et consigne syndicale PESA**

Une IEN, en Creuse, a qualifié les enseignants, qui n'organisaient pas d'APC dans leur établissement, de « hors la loi ». Le SNUipp-FSU trouve que ce mot est violent et que le terme n'est vraiment pas adapté à des enseignants qui ne font qu'appliquer une consigne syndicale du SNUipp-FSU.

M. Gratadour indique que les IEN sont dans leur champ de compétences quand il s'agit de rappeler aux enseignants, y compris aux PESA, les ORS. Mais il rappellera aux IEN de faire attention à bien choisir leurs mots.

Le SNUipp-FSU demande à ce que les PESA, travaillant dans une école où les APC ne sont pas organisés, ne soient pas embêtés.

M. Gratadour est d'accord avec cette proposition.

#### ✓ **Droit de grève**

Le SNUipp-FSU indique à M. Gratadour qu'il a été apprécié que ce dernier envoie un mail aux PESA afin de leur rappeler que le droit de grève était également applicable pour eux et que cela n'affecterait pas leur titularisation.

#### ✓ **Suivis de formation qui se chevauchent**

En Creuse, les visites de PESA se chevauchaient avec le stage des M1, cela a très mal été vécu par les EMF.

M. Gratadour indique que le calendrier était contraint cette année mais qu'il réfléchirait à l'étendre un peu plus à l'avenir, en prenant en compte les disponibilités des formateurs ESPE.

#### ✓ **Prolongations**

Les PESA qui sont en prolongation seront titularisés lors du jury de juin 2019. Leur titularisation sera rétroactive par rapport à la date de la fin de leur prolongation.

Les enseignantes en prolongation congé maternité peuvent maintenant anticiper la rentrée sereinement et participer au mouvement. Un remplacement sera nécessaire le temps de la prolongation (ce qui n'était pas le cas auparavant). Si les PESAS n'ont pas le M2, elles gardent le bénéfice de la titularisation avec format stagiaire pour finir le M2. Les prolongations pour arrêt maladie seront traitées de la même manière, sauf si le jury donne un avis pour un renouvellement ou un licenciement.

#### ✓ **Problèmes de recrutement**

Le SNUipp-FSU a posé la question du nombre des arrêts maladie, de licenciements, de démissions. Cela ne montre-t-il pas un problème de recrutement ?

M. Gratadour évoque la charge de travail, les désillusions (conceptions du métier erronées, public scolaire, collègues...), des erreurs d'orientations et des stagiaires qui viennent parfois par défaut pour rester dans leur département.

#### ✓ **Supports de stage des PESA**

M. Gratadour énumère les avantages et les inconvénients des différentes modalités de stage de l'Académie :

Sur 1 classe (mi-temps) : cela permet d'avoir une continuité, l'étendue des disciplines enseignées est plus grande, les PESA sont mieux considérés dans la communauté éducative. Par contre, les PESA ne voient qu'une seule classe fonctionner.

Sur 2 classes (deux 1/4 temps) : Moins de disciplines sont enseignées, les PESA ont plus de travail de préparation. Par contre, si jamais le PESA rencontre des difficultés dans une classe (élèves, collègues...), il a toujours l'autre pour se faire une autre idée du métier.

M. Gratadour indique que, pour lui, il n'y a pas une modalité meilleure que l'autre. Chaque cas étant différent.

M. Gratadour indique aussi que, jusqu'à maintenant, les PESA en reconversion n'avait pas la possibilité de faire des stages d'observation. Il dit qu'il va essayer d'intégrer à la maquette de l'année prochaine des temps d'observation en immersion dans les classes des tuteurs probablement lors des périodes 1 et 2.

Le SNUipp-FSU remercie M. Gratadour de l'avoir écouté puisque c'est une demande qui est formulée depuis plusieurs années. Tout en sachant que ces périodes d'observation restent encore trop peu nombreuses.

## **Rentrée 2019**

### ✓ **Formation initiale 2019**

M. Gratadour présente les pistes qui ont été validées par l'ancienne Rectrice en indiquant qu'il est encore en phase de consultation et que rien n'est encore stabilisé.

Le cadre retenu avec les IEN étant de bouger le moins possible le dispositif. La transition est proche, et la réforme de la formation devrait intervenir d'ici 2 ans, donc il serait dommage de tout bouger d'ici-là.

M. Gratadour remercie les organisations syndicales pour toute l'aide qui a été apportée pendant ces dernières années afin de faire évoluer ce dispositif.

### ✓ **Immersion des PESA 2019**

L'immersion de septembre sera limitée l'année prochaine à 2 jours dans la classe du tuteur EMF sur un jeudi et un vendredi.

### ✓ **CRPE 2019**

Il y aura plus de PESA l'année prochaine : 115 (113 externes + 2 3<sup>ème</sup> voie).

60 pour la Haute-Vienne

30 pour la Corrèze

25 pour la Creuse.

### ✓ **Supports de stages et titulaires des classes 2019**

Il y aurait un jour, en semaine 2, où les PESA seraient réunis avec leur(s) binôme(s) (titulaire de classe). La rencontre serait pilotée par les IEN. Il faudrait réguler les emplois du temps. Des problématiques plus accrues sont constatées en Haute-Vienne entre les PESA et leur complément de mi-temps. Il serait demandé aux PESA de se tourner vers leur tuteur EMF plutôt que vers le PE qui occupe l'autre mi-temps de la classe, afin de ne pas alourdir le travail du collègue PE à mi-temps.

Supports de stage hybrides :  $\frac{1}{2}$  et  $2\frac{1}{4}$  temps. Avec l'augmentation du nombre de PESA, il ne faudrait pas bloquer le mouvement. Il est, de toute façon, impossible de trouver suffisamment de supports à  $\frac{1}{2}$  temps dans les « petits départements ». La Haute Vienne aurait certainement des supports hybrides pour la rentrée prochaine même si le département est plus grand.

Les IEN sont sollicités pour identifier les supports de stage.

Le SNUipp-FSU demande à ce que les supports de stage ne soient pas pérennisés.

Le SNUipp-FSU demande à ce que soit fait un « appel à volontaires ».

M. Gratadour indique que si on fait un « appel à volontaires » seul, il risque de manquer de supports et que certains collègues PE risquent de demander à ne pas accueillir de PESA.

Le SNUipp-FSU indique qu'un PE pourrait avoir envie d'accueillir à nouveau un PESA si on ne lui forçait pas la main tous les ans. Il faut laisser la possibilité aux collègues de « faire des pauses ».

M. Gratadour indique que les DASEN sont libres de faire comme ils le veulent. Aucun nombre de supports n'est imposé.

#### ✓ **Visites 2019**

Les « visites contact » seraient gardées en période 1. Les visites seraient conjointes (EMF/ESPE) en périodes 2 et 4. La visite par l'IEN serait maintenue en période 5. Et un stage « préparer sa rentrée » serait donc proposé en période 5.

Le SNUipp-FSU indique que l'Académie de Limoges serait « académie pilote » pour le recrutement d'AED/L2 à partir de la rentrée prochaine.

M. Gratadour a l'air étonné par cette information et signale qu'il n'est au courant de rien à ce sujet. Il n'a donc aucune information à nous donner.

#### ✓ **Suivi de T1 rentrée – EMF 2019**

Le SNUipp-FSU demande si, comme la rumeur le dit, les EMF vont devoir s'occuper des T1 à partir de la rentrée prochaine.

M Gratadour indique qu'il est en travail avec le collègue académique des IEN afin de clarifier les missions des EMF. Il fractionne les 288h que doivent les EMF pour la formation de la façon suivante :

100 h pour 2 PESA :

- 30 h pour le suivi des PESA dans les classes

- 6 h de séminaires

- 9 h d'animations pédagogiques

- 5h d'entretien de régulation

- 50h arrondis pour les mails, appel, préparation, rapports, recherches de ressources...

Les 188h restants sont laissés à la compétence du DASEN. Ces derniers pourront donc mobiliser les EMF pour les visites des T1 afin de soulager les Conseillers Pédagogiques. Puisque les CP ne sont pas rémunérés pour les missions de tutorat.

Le SNUipp-FSU indique que les EMF ont tout de même une classe à préparer et à gérer en plus ce que les CP n'ont pas.

M. Gratadour est d'accord avec cette affirmation mais il trouve, pour les rencontrer régulièrement, que les CP sont, en général, en tension et épuisés. Il indique également qu'il est de plus en plus difficile de trouver des candidats pour ses postes. Ainsi, en Haute Vienne, la moitié des CP sont des « faisant fonction ».

Le SNUipp-FSU indique que la charge administrative des CP est de plus en plus lourde et que la raison de leur fatigue et lassitude est peut-être aussi à chercher de ce côté-là ! Ils n'ont presque plus de missions de « conseil pédagogique » !

✓ **CAFIPEMF**

\* M. Gratadour indique qu'il y a 12 candidats au CAFIPEMF cette année, c'est le double de l'année dernière.

✓ **Concours 3e voie 2019**

Il y aura cette année 2 lauréats du concours 3eme voie. Ces deux collègues ne seront pas pré-affectés dans un département afin de les affecter dans leur département d'origine.

La réunion s'est terminée après environ 2h de discussion.

Pour le SNUipp-FSU de l'académie de Limoges,

Amélie AURICOMBE (23), Claire BOUYSSSE (19) Virginie DUPUY RENAUD (87), Nathalie FIEG (19), Solen MARCHE (23), Emilie VENNAT LOUVEAU (87)